

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Jacques DUMONTIER, Directeur de la Statistique Générale à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Ses travaux sont orientés par un Conseil Scientifique nommé par le Conseil d'Administration.

Les travaux du C.R.E.D.O.C. se développent dans les cinq lignes suivantes :

- Étude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupe socio-professionnel.
- Analyse du comportement du ménage et économétrie de la demande.
- Établissement de perspectives de consommation à moyen et long termes.
- Méthodologie de l'étude de marchés des biens et services individuels et collectifs.
- Étude du comportement de l'épargnant.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

Président : Jacques DUMONTIER

Directeur de la Statistique Générale
à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Vice-Présidents : R. MERCIER

Directeur Général de la Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

Ph. HUET

Inspecteur Général des Finances. Expert du Conseil de l'O.C.D.E.

Président du Conseil Scientifique : G. ROTTIER

Professeur à l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne.

Directeur : E. A. LISLE

Maître de Recherches au C.N.R.S.
Secrétaire Général du Centre de Recherche Économique sur l'Épargne.

Directeur adjoint : G. ROSCH

XVIII^e année
N° 4 Octobre-Décembre 1972

Consommation

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

45, Boulevard de la Gare — PARIS 13^e

DUNOD

É D I T E U R

DIFFUSION, ADMINISTRATION, ABBONNEMENTS

CENTRALE DES REVUES

DUNOD - GAUTHIER - VILLARS

26, Boulevard de l'Hôpital, 75005 Paris

Tél. 336-23-23 — C.C.P. La Source 33.368.61.

ABONNEMENT 4 numéros par an

FRANCE : 60 F - ÉTRANGER : 72 F

Le numéro : 18 F

sommaire

Avant-propos..... 3

PREMIÈRE PARTIE

**L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES
MÉNAGES DE 1959 A 1970**, par Jacqueline NIAUDET... 5

Les revenus 7

Les prix 11

Consommation alimentaire 16

Consommation non alimentaire 23

Conclusion 36

DEUXIÈME PARTIE

TABLEAUX

La consommation totale des particuliers. Séries révisées ... 39

Tableaux d'évolution générale 39

Tableaux détaillés 49

Tableaux en quantités 103

Nomenclature des fonctions de consommation 110

AVANT-PROPOS

En 1961 et de nouveau en 1970, le CREDOC avait publié dans cette revue un tableau général de la consommation des Français.

Le présent numéro spécial fait suite aux deux précédents.

Les séries détaillées de la consommation en valeur et en volume, analysées en 223 postes, les indices de prix correspondants, les séries en quantités physiques ont pour l'essentiel été élaborés par le département des ménages de l'INSEE qui les publie par ailleurs. Nous remercions nos collègues de l'INSEE non seulement de nous avoir autorisé à les reproduire ici, mais encore de nous les avoir communiqués suffisamment tôt en 1972 pour que nous puissions les analyser à fond et les commenter.

Cette analyse est l'œuvre de Jacqueline Niaudet, qui avait déjà signé le précédent numéro spécial de Consommation sur ces séries. Elle a été assistée dans son travail par Jacques Desce, Achille Desforges, Germaine Maillard, Martine Matthys, Élisabeth Méra, Suzanne Saidemann et Achour Zouaoui.

La période étudiée va de 1959 à 1971; les séries détaillées s'arrêtent en 1970 mais des données plus agrégées permettent d'analyser la période plus récente.

Comme dans la précédente étude, l'évolution du niveau et du mode de vie des Français est ici retracée d'une part à l'aide des indicateurs détaillés — mais relatifs à la population entière — de prix, de revenus, de consommation et d'épargne; d'autre part en recourant très largement aux nombreuses enquêtes auprès des ménages exécutées depuis 1959 et portant sur l'alimentation à domicile et hors domicile, sur le logement, l'habillement, l'équipement domestique, les vacances, les consommations médicales, les budgets temps, l'épargne... Par opposition aux séries globales qui renseignent sur le marché total d'un produit et sur des consommations moyennes, les enquêtes auprès de la population éclairent sur la dispersion des dépenses pour un produit donné, ainsi que sur les caractéristiques des consommateurs effectifs de ce produit et des non consommateurs.

Séries globales et enquêtes s'appuient donc mutuellement pour donner l'image du mode de vie des Français au début de ce dernier tiers de siècle. L'image est complexe et fortement contrastée. Des dominantes émergent néanmoins : développement des services qui passent de 24 % de la dépense des ménages en 1959 à 32 % en 1971; substitution croissante de l'alimentation hors domicile à l'alimentation à domicile, de sorte que

la dépense totale pour se nourrir, malgré l'élévation du niveau de vie, se maintient aux environs de 35 % de la dépense totale ; rôle dominant du logement dans la détermination du mode et de la qualité de vie avec les dépenses d'habitation qui dépassent 20 % du budget des ménages ; contractualisation d'une part croissante des emplois du revenu, manifestation supplémentaire au niveau de la consommation, de l'extension de la société contractuelle ; accélération de l'inflation enfin, avec son impact sur les comportements patrimoniaux : l'érosion monétaire mesurée par l'indice des prix à la consommation des ménages, était tombée de 6,2 % par an entre 1950 et 1958 à 3,6 % par an de 1959 à 1968 ; elle passe à 5,7 % par an de 1969 à 1971, les ménages cherchant dès lors à s'en protéger et, si possible, à en profiter, notamment en développant leurs placements immobiliers.

L'impression générale qui se dégage est d'une société en progression rapide, désormais entrée dans l'ère « industrielle avancée ». Les travaux menés par ailleurs au CREDOC sur la redistribution, dont certains résultats ont déjà été publiés dans cette revue et dont d'autres le seront en 1973, suggèrent cependant que malgré sa prospérité matérielle indiscutable et en forte croissance, et malgré un ensemble de politiques redistributives de très grande ampleur, notre société parvient très difficilement à réduire les disparités du niveau de vie et l'inégal accès aux chances de la vie.

E. A. LISLE
Directeur de recherche au CNRS
Directeur du CREDOC

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DE 1959 A 1970

par

Jacqueline NIAUDET (1)

La présentation des séries chronologiques sur la consommation des ménages qui va suivre ne vise pas à analyser en détail toutes les données. Une période trop courte s'est écoulée depuis l'article publié dans cette revue sur l'évolution de la consommation des ménages de 1959 à 1968 ; les données statistiques détaillées couvrent dans le présent numéro deux années de plus — ce qui est insuffisant pour déceler des changements de tendance significatifs. Nous nous bornerons donc à une mise à jour des connaissances que nous pouvons avoir des comportements des ménages à travers les données disponibles pendant une période particulièrement fertile en événements sociaux.

Pendant les premiers mois de 1968, la situation économique était caractérisée, comme l'avait été 1967, par un faible taux de croissance de la production industrielle et un chômage important. Les particuliers, soucieux des perspectives de l'emploi et inquiets de la faiblesse de la conjoncture économique, s'étaient montrés réservés dans leurs dépenses et avaient constitué des encaisses de précaution sous forme de placements liquides ou semi-liquides, voire même en thésaurisant des espèces.

C'est dans ce climat qu'éclata brusquement la crise sociale de mai-juin 1968, qui allait bouleverser profondément les données économiques et financières.

(1) Cet article doit beaucoup aux critiques et suggestions de E. A. Lisle et L. Desplanques. La plus grande partie des données de base utilisées ont été établies par le Département des ménages de l'INSEE, auquel appartient F. Pascaud, que je tiens à remercier particulièrement.

Les grèves dans l'industrie, les transports et les services ont entraîné des pertes estimées à environ 3 % de la production non agricole. Le Protocole de Grenelle qui marqua la fin de la crise stipulait des hausses de salaires, particulièrement fortes pour les catégories les plus modestes : le taux de croissance du pouvoir d'achat du salaire horaire atteint 9,6 % au cours de l'année 1968 — pour l'ensemble des ménages, la progression en valeur du revenu disponible par tête s'élève en moyenne à 8,5 % (au lieu de 7,4 % en 1967).

Pendant les grèves, les particuliers effectuèrent d'importants retraits en numéraire, mais ils ne les dépensèrent pas dans l'immédiat. Par la suite, ils touchèrent des revenus sensiblement accrus, et craignant une hausse des prix que laissaient prévoir les projets de relèvement de la T.V.A. à l'automne, ils procédèrent à des achats massifs de logements et de biens durables en particulier. Cette poussée de la demande intérieure qui provoqua même, en certains cas, des ruptures de stocks, stimula la reprise de la production. Les importations de biens de consommation augmentèrent brusquement.

Simultanément, une grave crise monétaire se développait. Fin 1967, les réserves de change se montaient à 31,6 milliards ; le franc était librement convertible. La hausse spectaculaire du prix de l'or ⁽¹⁾ contraignit, dès la mi-mai, les Pouvoirs Publics à interrompre la libre circulation de l'or entre la France et l'étranger. La fuite de capitaux fut combattue par l'instauration, au mois de juillet, d'un régime relativement souple de contrôle des changes. Les avoirs nets de change diminuèrent de 14 milliards de mai à septembre 1968. Levées en septembre, les restrictions furent rétablies et renforcées au mois de novembre après une nouvelle perte de 3 milliards. Sans qu'il soit possible de déterminer avec précision le rôle des particuliers dans cette crise, il est permis de penser qu'il ne fut pas négligeable : les avoirs en or et devises détenus par les ménages ⁽²⁾ qui se montaient à 22 milliards en fin 1967, s'accrurent de 1,5 milliards en 1968 ⁽³⁾ ; mais les particuliers n'ont-ils pas, de surcroît, placé à l'étranger une partie des retraits qu'ils avaient effectués ?

Après un léger ralentissement de la poussée d'achats spéculatifs au cours du premier trimestre 1969, ceux-ci reprirent vigoureusement au cours du deuxième trimestre, malgré les mesures très restrictives prises par les Pouvoirs Publics. La politique mise en jeu pour freiner la demande reposait essentiellement sur une limitation des crédits, des ponctions fiscales accrues, un contrôle plus sévère des changes et une incitation aux placements de l'épargne. La situation se caractérisait par une consommation excessive en regard de la capacité de production nationale. L'accroissement sensible des importations, pour faire face à la demande, aggravait le déséquilibre de la balance des paiements dont le solde déficitaire s'établit à plus de 5 milliards à la fin du deuxième trimestre 1969.

L'incertitude créée par le résultat du référendum d'avril 1969, le départ du Général de Gaulle et les élections présidentielles entretenaient un climat de méfiance vis-à-vis de la monnaie. Les ménages accrurent encore d'une centaine de millions leurs avoirs en or et en devises.

La seconde période de ces années 1968-1971 s'ouvrit le 10 août 1969 par l'annonce de la dévaluation du franc — qui représente désormais 160 milligrammes d'or fin, au lieu de 180 précédemment — soit une dépréciation de 11,1 % par rapport à son étalon de référence. Le nouveau gouvernement adopta une politique visant à encourager l'épargne,

(1) En 1968, le prix du kg d'or fin accusa une hausse de 26 %, celle du napoléon, de 28 %.

(2) Nouvelle évaluation de la fortune des ménages, N. Campion, *Consommation*, 1, 1971.

(3) Comptes de la Nation 1971.

à stabiliser les prix (contrats de programmes et blocage des marges des produits importés) et à rétablir l'équilibre budgétaire en différant un volume important d'investissements.

On pouvait craindre que l'annonce de la dévaluation n'incitât les ménages à faire de gros achats ; en fait elle ne semble pas avoir beaucoup accru l'inquiétude des Français au sujet de l'inflation. Une brève flambée d'achats fut enregistrée au mois d'août, mais la demande des ménages se ralentit dès le mois de septembre et demeura médiocre au cours du premier semestre de 1970.

Un profond changement apparut dans l'évolution de la situation monétaire et financière : d'importantes rentrées de devises se produisirent immédiatement après l'annonce de la dévaluation ; dès le mois d'octobre 1969, les résultats du commerce extérieur furent bons grâce à plusieurs facteurs favorables : les importations de biens de consommation furent nettement réduites, les variations de prix en francs favorisèrent les exportations.

Toutefois, au cours du printemps et de l'été 1970, la croissance des exportations, freinée par la récession des marchés extérieurs, subit un ralentissement. La modération de la demande intérieure et la moindre impulsion extérieure affectèrent progressivement les conditions de la croissance : le marché de l'emploi se détériora.

Dès l'automne 1970, il devint manifeste que, pour maintenir l'expansion économique et lutter contre une augmentation sensible du chômage, une reprise de la demande intérieure était nécessaire. Les Pouvoirs Publics prirent une série de mesures de libéralisation de la politique du crédit : l'encadrement du crédit fut levé en octobre 1970.

Au début de l'année 1971, la reprise économique s'affirma ; le marché de l'emploi s'améliora — soutenue à la fois par un fort courant d'exportation et une accentuation de la demande intérieure, la conjoncture était favorable, malgré les tensions persistantes dans le domaine des prix et des salaires.

Le lecteur cherchant des explications sur l'évolution de la consommation sera peut-être étonné de l'accent mis dans ces premiers paragraphes sur les questions monétaires et la politique mise en jeu sur le crédit. Quelques chiffres montreront le lien entre la politique économique et financière et les comportements économiques des ménages, c'est-à-dire leurs décisions concernant le partage du surplus de leurs ressources entre des achats et l'épargne.

Auparavant, il convient d'insister sur deux faits qui ont caractérisé la période considérée : il s'agit de l'accélération du taux de croissance des revenus d'une part, et de la montée des prix, d'autre part.

LES REVENUS

Les revenus bruts des ménages se montaient à 496 milliards en 1968, ils atteignaient presque 700 milliards en 1971. D'une année sur l'autre, l'augmentation a été de 9,6 % en 1968, 13 % en 1969, 12 % en 1970 et 11 % en 1971. Les revenus bruts — avant déduction des impôts directs — se décomposent en salaires nets, prestations sociales, intérêts sur le capital, assistance et subventions d'équipement, revenus divers (comme les indemnités courantes d'assurances dommages) et revenus bruts des entrepreneurs individuels.

TABLEAU 1
Ressources des ménages

Millions de Francs

	1967	1968	1969	1970	1971 (1)
Salaires nets	186 959	207 793	237 468	267 474	298 267
Prestations sociales	86 330	95 578	109 872	123 848	141 180
Assistance, subvention d'équipement	13 201	15 245	17 626	18 776	20 863
Revenu brut E.I.	115 812	122 214	132 508	145 964	156 689
Intérêts, dividendes, fer- mages, etc.	50 397	55 268	63 827	73 356	82 518
Total	452 699	496 098	561 301	629 418	699 517
Impôts directs	- 23 562	- 29 442	- 34 411	- 37 053	- 38 286
Revenu disponible	429 137	466 656	526 890	592 365	661 231

(1) Provisoire.

Source : Rapports sur les Comptes de la Nation 1970 et 1971, INSEE.

TABLEAU 2
**Population active au sens du recensement en mars 1971 : répartition
par sexe et catégorie socio-professionnelle. Évaluation des effectifs
de chaque catégorie socio-professionnelle entre mars 1970 et mars 1971.**

Catégories socio-professionnelles	Effectifs			Taux de variation annuelle en %
	Hommes	Femmes	Ensemble	
Agriculteurs exploitants	1 209 800	762 100	1 971 900	- 4,7
dont : aides familiaux	208 900	656 100	865 000	- 5,4
Salariés agricoles	344 200	44 000	388 200	- 10,1
Patrons de l'industrie et du commerce	1 233 700	830 500	2 064 200	- 3,2
dont : aides familiaux	56 500	439 700	496 200	1,2
Professions libérales	122 200	22 900	145 100	4,1
Autres cadres supérieurs	853 900	222 900	1 076 800	
Cadres moyens	1 437 700	1 033 300	2 471 000	7,9
Employés	1 186 900	2 069 200	3 256 100	2,8
Ouvriers	6 038 700	1 685 700	7 724 400	1,9
Personnel de service	256 900	954 700	1 211 600	- 0,9
Autres catégories	343 600	27 800	371 400	- 0,8
Ensemble (1)	13 027 600	7 653 100	20 680 700	1,2

(1) Non compris la population disponible à la recherche d'un premier emploi : 69 900 personnes dont 24 400 hommes et 45 500 femmes.

Source : La population active en mars 1971. Économie et Statistique, n° 34.

Les salaires nets — qui sont les salaires effectivement touchés par les ménages, après déduction à la source des cotisations sociales — représentent entre 42 et 43 % de l'ensemble des revenus. Ils ont augmenté de 11 %, 14 %, 13 % et 11 % au cours des quatre années considérées. L'accélération de la hausse en 1969 et 1970 traduit l'effet en année pleine des augmentations décidées en juin 1968, le rythme rapide de l'évolution des salaires et la croissance des effectifs de salariés ⁽¹⁾. Notons aussi au nombre des facteurs de l'augmentation de la masse des salaires, l'accroissement plus rapide des effectifs cadres supérieurs et surtout cadres moyens que des effectifs ouvriers ou employés, comme le révèle le tableau 2.

On trouvera dans le tableau 3 l'évolution trimestrielle du taux de salaire horaire moyen, considéré comme un bon indicateur de l'évolution des gains des ouvriers et employés du secteur privé.

TABLEAU 3
Évolution du taux de salaire horaire moyen

Augmentation en % au cours du :	1968	1969	1970	1971
1 ^{er} trimestre	1,3	1,8	2,9	3,1
2 ^e trimestre	10,3	2,3	2,4	2,5
3 ^e trimestre	1,9	2,1	2,3	2,5
4 ^e trimestre	1,4	2,4	2,6	2,5
Au cours de l'année	15,5	8,8	10,7	10,7

Source : Comptes de la Nation 1971.

Le second aspect des suites des événements de mai-juin 1968 n'apparaît pas dans les chiffres globaux : le Protocole de Grenelle stipulait que les salaires des catégories les plus défavorisées augmenteraient plus vite que les rémunérations des groupes plus favorisés ⁽²⁾. En juin 1968, le salaire minimum interprofessionnel garanti ⁽³⁾ a été relevé à Paris de 35 % et de 38 % en province ; depuis cette date, le salaire horaire minimum concerne non seulement l'industrie, le commerce et les services, mais aussi l'agriculture. De 3 francs de l'heure en 1968, il a été porté à 3,63 francs en janvier 1971, soit un accroissement de 63 % entre janvier 1968 et janvier 1971. Au cours de l'année 1971, le SMIC a été augmenté de 12,6 %. Les gains hebdomadaires des ouvriers ont augmenté de 28 % en deux ans (mars 1968-mars 1970) ; les gains mensuels des cadres ont augmenté de 18,7 % (de septembre 1967 à septembre 1969) ⁽⁴⁾ ; ceux des agents de maîtrise et techniciens de 19,4 % et ceux des employés de 21,2 %. Dans la fonction publique, la hausse des traitements de janvier 1968 à janvier 1971 a été de 41,5 % pour les agents d'exécution

(1) Variation annuelle du nombre de salariés :

+ 0,4 % en 1968, + 3,3 % en 1969, + 2,9 % en 1970 et + 1,6 % en 1971.

(2) Source : Les salaires publics et privés depuis 1968, M. Perrot, *Économie et Statistique*, février 1971.

(3) Devenu SMIC, salaire minimum interprofessionnel de croissance, en janvier 1970.

(4) Résultat le plus récent.

et de 26,7 % pour les agents de la catégorie A (recrutés au niveau de l'enseignement supérieur).

L'accélération de l'augmentation des prestations sociales a été très voisine de celle des revenus salariaux : on notera cependant le retard des prestations familiales.

TABLEAU 4
Accroissement annuel des prestations sociales

En %

	1967	1968	1969	1970	1971
Maladie, maternité, décès	11,9	7,0	22,7	17,5	17,5
Accidents du travail	3,9	5,4	13,8	14,1	12,0
Prestations familiales	5,4	6,8	9,6	4,6	8,8
Retraites	11,5	14,5	12,8	12,8	14,3
Divers (dont allocation chômage)	7,6	20,2	16,0	14,7	11,1
Ensemble	9,8	10,8	15,0	12,7	14,0

Source : Comptes de la Nation 1971.

Dans l'ensemble des revenus, la part de ceux des entrepreneurs individuels continue à décroître ; elle n'en représente plus que 22 % en 1971, contre 26 % en 1967. La croissance moins rapide que celle des salaires et des prestations sociales (5,5 % en 1968, 8,4 % en 1969, 10,2 % en 1970 et 7,3 % en 1971) est due surtout à la diminution du nombre d'entreprises individuelles. Deux catégories de la population active sont touchées par cette évolution : les agriculteurs et les petits commerçants. Les effectifs des exploitants agricoles diminuent à un rythme de presque 5 % par an, et ceux des patrons de l'industrie et du commerce, de plus de 3 % par an. En revanche, si on se réfère au taux de croissance des revenus par personne active, la parité de la croissance des revenus semble avoir été à peu près acquise.

TABLEAU 5
Taux de croissance des revenus par personne active

En %

	1968	1969	1970	1971
Salaires nets	10,4	10,9	9,8	9,6
Revenu brut des E.I. (non agricoles) . .	7,9	11,3	10,6	11,0
Résultat brut d'exploitation de la branche agriculture par exploitant agricole	5,2	10,7	9,4	12,1

Source : Comptes de la Nation 1971.

Les impôts directs ont augmenté de 25 % en 1968, de 17 % en 1969, de 7,7 % en 1970 et de 3,3 % en 1971.

En 1969 et 1970, les cotisations dues au titre de l'I.R.P.P. subirent des majorations progressives quand elles dépassaient le seuil de 6 000 francs. Ces majorations étaient destinées à compenser les minorations dégres-

sives des cotisations dues par les petits contribuables. En 1971, l'impôt sur le revenu a été allégé par l'aménagement des tranches et la suppression de la taxe complémentaire. Compte tenu de la ponction fiscale, le revenu disponible des ménages s'accroît de 9 % en 1968, de 13,7 % en 1969, de 12,7 % en 1970 et de 11,6 % en 1971.

TABLEAU 6

Millions de francs

	1967	1968	1969	1970	1971
I.R.P.	17 728	22 013	25 565	27 285	28 346
Autres impôts directs (1) ..	5 834	7 429	8 846	9 768	9 940
Total impôts directs.	23 562	29 442	34 411	37 053	38 286
(1) Les autres impôts directs comprennent notamment les contributions mobilières et la taxe différentielle sur les voitures de tourisme (vignette).					

Les accords de Grenelle semblent bien avoir réalisé un certain resserrement de l'échelle des salaires. C'est en analysant les achats des ménages, les variations de leurs taux d'équipement en biens durables, leurs placements immobiliers et mobiliers que l'impact sur la demande finale de cette rupture avec les tendances passées sera apparent. Disons dès maintenant que tout s'est passé comme si l'élévation des revenus avait eu pour effet une accession des groupes les plus défavorisés à la possession de biens durables, une accession des groupes moyens à l'achat de logements et une augmentation des patrimoines mobiliers et immobiliers (sous forme de résidences secondaires, par exemple), par les groupes les plus favorisés.

LES PRIX

Les années 1966 et 1967 avaient connu une hausse annuelle des prix de détail très modérée d'environ 3 % ; 1968 voit les prix de détail augmenter en moyenne annuelle de plus de 5 %, 1969 de 7 %, 1970 de 5 % et 1971 de 5,6 %. Cette accélération de la dépréciation monétaire ne pouvait manquer de provoquer un comportement de défense contre l'inflation : vague d'achats, gonflement des emprunts, placements spéculatifs. Les Français habitués depuis un demi-siècle à une hausse générale du prix de la vie plus ou moins accélérée selon les années savent bien adopter des tactiques de sauvegarde de la valeur de leurs avoirs : si le taux d'intérêt des emprunts qu'ils peuvent contracter est inférieur à ce qu'ils supputent devoir être celui de la dépréciation monétaire, ils préfèrent s'endetter. Ils procèdent à des achats qui eussent été différés en d'autres circonstances. (Voir les tableaux 7 et 8.)

Globalement, les prix de l'alimentation ont suivi le même rythme d'augmentation que l'ensemble des prix, comme l'indique le graphique 1. Toutefois, on remarquera (graphique 2) que cette parité est due à la hausse relativement plus rapide de deux postes : les boissons alcoolisées et les consommations hors domicile, les autres prix se situant en 1970 très près de la moyenne générale. La hausse de 22 % en quatre ans des boissons alcoolisées résulte en partie du relèvement des taxes sur l'alcool

TABLEAU 7

CONSOMMATION TOTALE
Indices prix, base 100 en 1967

	1967	1968	1969	1970
Alimentation à domicile et hors domicile . .	100,0	104,3	111,1	116,9
Habillement, parrure, soins personnels, bijouterie, joaillerie, maroquinerie	100,0	102,8	108,3	112,7
Transports (n.c. achats de véhicules individuels)	100,0	108,0	116,5	122,3
Habitation (produits semi-durables + services, n.c. loyers)	100,0	104,6	112,1	118,3
Biens durables (n.c. la bijouterie, joaillerie)	100,0	100,1	105,7	108,8
Santé (n.c. hygiène et soins personnels) .	100,0	105,7	116,5	121,5
Culture (n.c. radio, télé, photo, bateaux) .	100,0	108,4	115,1	118,0
Loyers (n.c. réparations locatives)	100,0	108,6	117,9	126,7
Biens divers (n.c. bijouterie, joaillerie, maroquinerie)	100,0	103,3	111,1	117,2
Services divers	100,0	106,8	115,8	122,8
Ensemble alimentaire et non alimentaire	100,0	104,8	112,0	117,4

GRAPHIQUE 1
Évolution comparée des prix relatifs

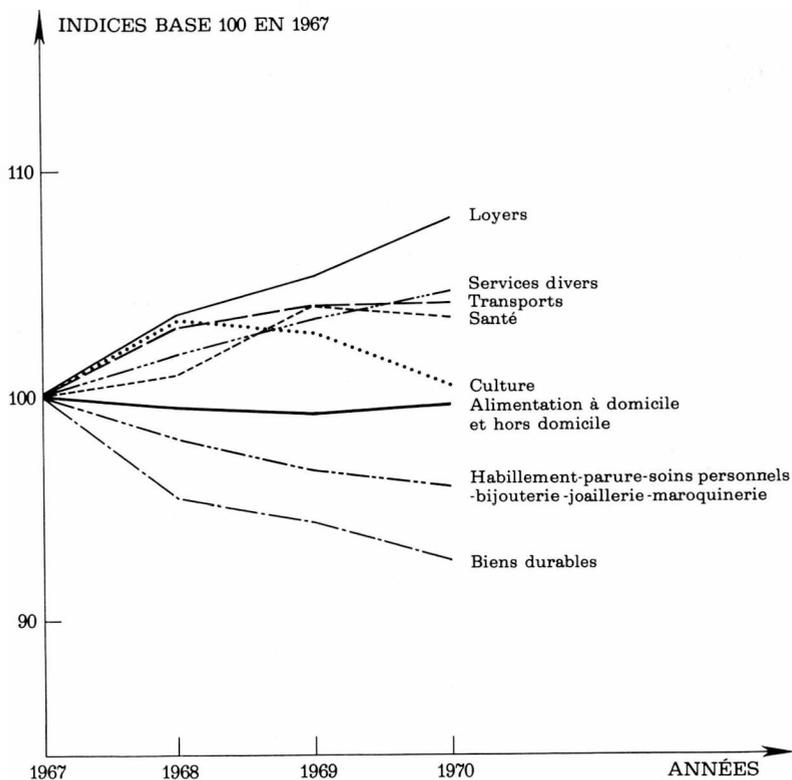


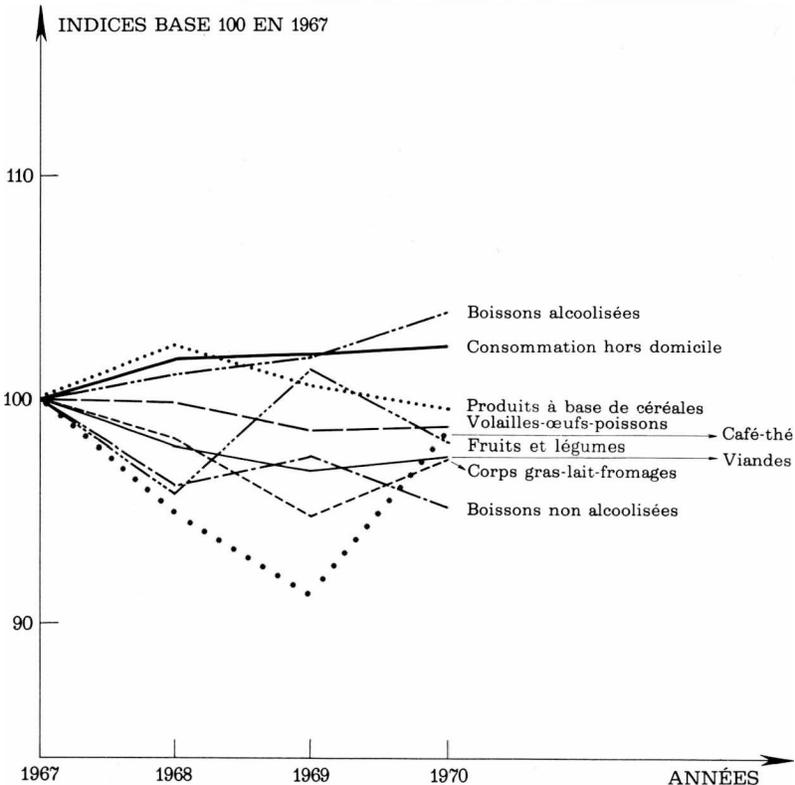
TABLEAU 8
ALIMENTATION
Indices prix, base 100 en 1967

	1967	1968	1969	1970
Consommation hors domicile	100,0	106,7	114,2	120,2
Viandes	100,0	102,6	108,5	114,5
Volailles, œufs, poissons	100,0	104,7	110,4	116,0
Fruits et légumes	100,0	100,5	113,5	115,2
Corps gras, lait, fromages	100,0	102,9	106,2	114,3
Produits à base de céréales, autres produits	100,0	107,3	112,7	116,9
Boissons alcoolisées	100,0	106,0	114,0	122,0
Boissons non alcoolisées	100,0	100,7	109,2	111,8
Café, thé	100,0	99,5	102,3	115,8
Ensemble alimentaire	100,0	104,3	111,1	116,9

décidées en 1968 ; il convient toutefois de noter que la hausse depuis 1959 demeure inférieure à celle de l'ensemble des prix.

La hausse de 20 % enregistrée sur les prix des repas pris hors du domicile est certainement due en partie à l'augmentation des salaires de la main-d'œuvre, mais aussi à la composition des menus : les plats du jour comportent toujours de la viande ou du poisson et souvent des légumes.

GRAPHIQUE 2
Évolution comparée des prix relatifs de l'alimentation



On observe que les prix des produits laitiers et de la viande ont, au cours de ces quatre années, subi une baisse relative. La courbe des prix relatifs pour le café et le thé est significative : la brusque hausse, à partir de 1969, est en grande partie due à la hausse des produits importés à la suite de la dévaluation.

En ce qui concerne les prix des biens et services non alimentaires, le graphique 1 met en évidence la hausse des prix des services et la baisse de ceux des produits industriels. La diminution relative des prix des biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers, appareils de télévision, de radio, etc...) est particulièrement marquée : l'écart par rapport à la hausse générale des prix atteint 6% en 1970 (tableau 9). Il y a lieu de remarquer l'écart croissant entre les prix des transports collectifs et ceux des voitures ; l'évolution relative joue en faveur du développement des transports individuels et d'une désaffection des transports collectifs, ce qui ne manque pas d'avoir des effets sur la « rentabilité » de ces derniers : les tarifs augmentent pour parer au déficit créé par des prix de revient croissant plus rapidement que le nombre d'usagers ; ces hausses incitent les usagers à emprunter leurs véhicules individuels relativement moins coûteux, ce qui provoque une diminution de la fréquentation des transports collectifs... La limitation du phénomène est engendrée par les encombrements, les difficultés de stationnement des usagers dans les villes ; le calcul s'opère en termes de temps passé en transports et non en termes de prix relatifs.

Les loyers (sans les charges) ont augmenté de presque 27 % en quatre ans, soit près de 10 % de plus que la moyenne des prix, ce qui explique en grande partie la place croissante qu'ils occupent dans les budgets familiaux (rappelons qu'en 1950, les loyers ne représentaient que 2,2 % des dépenses totales, en 1970, ils en représentent 8,6 %).

Après la hausse rapide des prix des services médicaux en 1968-1969, ceux-ci marquent une certaine décélération ; l'augmentation est liée à la hausse des salaires plus brutale en 1968-1969.

TABLEAU 9
BIENS DURABLES
Indices prix, base 100 en 1967

	1967	1968	1969	1970
Automobiles	100,0	102,2	110,7	116,3
Caravanes	100,0	103,7	111,5	117,0
Motocycles	100,0	106,3	114,8	120,8
Meubles, literie, réparations	100,0	102,9	108,6	113,0
Tapis	100,0	103,5	110,3	115,3
Matériel ménager	100,0	96,7	99,0	100,8
Appareils de Radio, Télévision, Photo	100,0	97,5	101,5	98,5
Bateaux	100,0	95,9	98,2	103,3
Bijouterie, joaillerie	100,0	103,9	120,7	129,7
Ensemble	100,0	100,4	106,6	110,2
Coefficient budgétaire en francs courants	8,2	8,3	8,6	8,3

TABLEAU 10
Consommation totale

Millions de francs

	1967	1968	1969	1970
Alimentation à domicile et hors domicile...	127 863	135 917	149 988	161 615
Habillement, parure, soins personnels, bijouterie, joaillerie, maroquinerie...	45 800	49 452	55 802	60 330
Transports (n.c. achats de véhicules individuels)	23 728	26 797	30 984	34 718
Habitation (produits semi-durables + services, n.c. loyers)	28 312	31 564	36 306	40 848
Biens durables (n.c. la bijouterie, joaillerie)	25 695	28 519	33 510	35 192
Santé (n.c. hygiène et soins personnels)	31 209	33 541	40 927	46 974
Culture (n.c. radio, télé, photo, n.c. bateaux)	23 433	26 592	29 962	32 910
Loyers (n.c. réparations locatives)	26 113	29 890	34 603	39 543
Biens divers (n.c. bijouterie, joaillerie, maroquinerie)	1 266	1 382	1 669	1 862
Services divers	2 712	2 947	3 352	3 666
Ensemble alimentaire et non alimentaire	336 561	367 044	417 579	458 155

Coefficients budgétaires (francs courants)

	1967	1968	1969	1970
Alimentation à domicile et hors domicile...	37,9	37,1	35,9	35,2
Habillement, parure, soins personnels, bijouterie, joaillerie, maroquinerie...	13,6	13,5	13,4	13,2
Transports (n.c. achats de véhicules individuels)	7,1	7,3	7,4	7,6
Habitation (produits semi-durables + services, n.c. loyers)	8,4	8,6	8,7	8,9
Biens durables (n.c. bijouterie, joaillerie)	7,6	7,8	8,0	7,7
Santé (n.c. hygiène et soins personnels)	9,3	9,1	9,8	10,3
Culture (n.c. radio, télé, photo, bateaux)	7,0	7,2	7,2	7,2
Loyers (n.c. réparations locatives)	7,8	8,1	8,3	8,6
Biens divers (n.c. bijouterie, joaillerie, maroquinerie)	0,4	0,4	0,4	0,4
Services divers	0,8	0,8	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Indices valeur, base 100 en 1967

	1967	1968	1969	1970
Alimentation à domicile et hors domicile	100,0	106,3	117,3	126,4
Habillement, parure, soins personnels, bijouterie, joaillerie, maroquinerie...	100,0	108,0	121,8	131,7
Transports (n.c. achats de véhicules individuels)	100,0	112,9	130,6	146,3
Habitation (produits semi-durables + services, n.c. loyers)	100,0	111,5	128,2	144,3
Biens durables (n.c. bijouterie, joaillerie)	100,0	111,0	130,4	137,0
Santé (n.c. hygiène et soins personnels)	100,0	107,5	131,1	150,5
Culture (n.c. radio, télé, photo, bateaux)	100,0	113,5	127,9	140,4
Loyers (n.c. réparations locatives)	100,0	114,5	132,5	151,4
Biens divers (n.c. bijouterie, joaillerie, maroquinerie)	100,0	109,2	131,8	147,1
Services divers	100,0	108,7	123,6	135,2
Ensemble alimentaire et non alimentaire	100,0	109,1	124,1	136,1

En résumé, la hausse générale des prix entre 1967 et 1970 est due à peu près exclusivement à celle des prix des services et des loyers. Les diverses mesures de blocage des prix adoptées au moment de la dévaluation du franc concernaient l'ensemble des produits industriels et les marges du commerce, ce qui explique en partie les divergences entre l'évolution des prix des biens et ceux des services ; toutefois, la plus grande partie de la hausse du prix des services s'explique par le poids des salaires et honoraires (pour les professions libérales) dans les prestations de service et le faible gain de productivité du secteur.

CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Avant d'aborder l'analyse des dépenses que les ménages ont consacrées à leur alimentation entre 1968 et 1970, il paraît opportun d'examiner les changements qui se sont opérés sur une période beaucoup plus longue. En effet, si on compare la structure des dépenses d'une année sur l'autre, certains facteurs conjoncturels peuvent altérer momentanément la répartition : un printemps froid entraîne une mauvaise récolte des fruits rouges, par exemple, et les prix en sont relativement élevés.

TABLEAU 11
Structure des dépenses alimentaires

En %

	1950	1960	1970
Produits à base de céréales	12,7	10,8	10,0
Légumes	8,2	7,4	8,7
Fruits	4,5	5,1	6,3
Viandes	20,4	26,1	24,6
Volailles, œufs, poissons	10,9	9,7	10,7
Lait, fromages	9,1	8,6	8,4
Corps gras	8,8	7,3	6,2
Autres produits alimentaires	5,7	5,0	5,0
Boissons	19,7	20,0	20,1

L'examen du tableau 11 suggère quelques observations : La part relative des dépenses consacrées aux produits à base de céréales, aux corps gras et, dans une moindre mesure, au groupe lait, fromages, a diminué ; la part des fruits a nettement augmenté, celle du groupe viandes, volailles, œufs, poissons est passée de 31 % à 35 % du budget. Par contre, on constate une quasi stabilité pour les légumes, les produits d'épicerie et les boissons. Ces changements dans les structures des dépenses sont dus à la fois à l'évolution des prix relatifs, et à certaines transformations du régime alimentaire : baisse de la consommation de pain, plus forte consommation de légumes et de fruits, par exemple.

La diminution relative de la part des dépenses consacrées à un groupe de produits peut signifier que leurs prix ont augmenté moins vite que l'ensemble des prix alimentaires. Aussi convient-il d'interpréter avec prudence les changements dans la structure des dépenses et les comparer aux données en quantités physiques par tête, et aux variations de prix. Les exemples qui suivent illustreront notre propos :

TABLEAU 12
Quantité par habitant en kg par an

	1950	1960	1970	Accroissement en %
Pain	116	100	80	- 31
Légumes frais	39	67	70	+ 79,5
Fruits frais, agrumes, bananes	30	52	61	+ 103,3
Viandes	28	30	32	+ 14,3
Beurre	6,4	8	10	+ 56,3
Huile	5	7	9	+ 80,0

Entre 1950 et 1970, l'augmentation des prix a été approximativement de 160 % pour le pain, de 227 % pour les légumes frais, de 135 % pour les fruits, de 235 % pour les viandes, de 78 % pour le beurre, et de 26 % pour l'huile.

La comparaison de l'évolution des prix et de celle des quantités ne permet pas de conclure qu'il existe une relation simple entre les prix et les quantités au niveau des groupes de produits ; elle s'exprime d'une façon différente pour chaque produit : la diminution de la consommation de pain s'accompagne d'une hausse relativement modérée du prix, le prix de la viande est multiplié par 3 et la consommation de ce produit n'augmente que faiblement, tandis que le prix des légumes qui triple aussi n'empêche pas une augmentation de la consommation de 79 %, le prix des fruits est multiplié par 2 et la consommation double, enfin, les quantités consommées de beurre et d'huile s'accroissent de 56 et 80 %, tandis que les prix augmentent faiblement.

L'évolution des structures du budget alimentaire dépend évidemment à la fois de l'évolution du prix relatif du produit et de la quantité achetée : ainsi, la diminution du poste « produits à base de céréales » traduit bien une moindre consommation de pain, l'augmentation du pourcentage des dépenses totales consacrées à la viande reflète pour l'essentiel la hausse des prix, la diminution du poste corps gras s'explique par une faible hausse des prix.

Tout se passe comme si les économies relatives réalisées sur les postes produits à base de céréales, corps gras servaient à l'achat de viandes, de fruits et de légumes frais. Rappelons que ces transformations sont dues à la diminution de la population agricole (1), à l'urbanisation et à la hausse des revenus, ce dernier facteur influençant particulièrement la consommation de viandes.

Doit-on compter au nombre des facteurs ayant pu influencer l'augmentation de la consommation de fruits la vulgarisation par la publicité de la nécessité d'absorber des vitamines ? (2).

La seconde observation porte sur la longueur de la période que nous avons retenue : vingt ans, c'est l'espace entre deux générations. Autrement dit, les transformations s'opèrent en grande partie parce que les filles ne se conforment pas exactement aux schémas que leur ont enseignés leurs mères, sans doute parce qu'au moment du mariage, le nouveau

(1) Et à la baisse de l'autoconsommation.

(2) La puissance du message semble basée sur l'étymologie du mot « vitamine » : vital, vie.

couple doit se forger son propre mode de vie en adaptant les goûts et les habitudes d'un conjoint à ceux de l'autre. Ceci ne signifie évidemment pas que seules les jeunes femmes changent leur façon de distribuer les dépenses entre tel ou tel produit, mais il semble vraisemblable que les habitudes alimentaires se transforment plus lentement au sein d'une famille constituée depuis un certain temps. Nous trouvons une indication dans ce sens dans les résultats d'une enquête sur les facteurs de choix des aliments (1). 63 % des femmes interrogées ont répondu qu'elles ne faisaient pas la même cuisine que leur mère, les moins traditionalistes sont les femmes de moins de 30 ans.

On a tendance, en commentant des données chronologiques, à mettre l'accent sur les changements et à minimiser, de ce fait, le poids des habitudes et des traditions. Un des résultats de l'enquête citée ci-dessus paraît à cet égard assez significatif : « En dépit des différences géographiques et socio-professionnelles, le Français actuel suit, en ce qui concerne la composition de ses repas, des « modèles » assez uniformes... Ces schémas de menus très rigides sont l'héritage d'un passé lointain, qui ont été codifiés sous leur forme actuelle vers le début du siècle dernier dans les grandes villes de France ». L'analyse de la fréquence de consommation de certains types de plats permet de dire que le repas de midi comprend souvent des hors-d'œuvres (32 % des cas), généralement un plat de viande avec légumes et pommes de terre (65 % des cas), une salade (60 %), un fromage (76 %) et des fruits (92 %). Le menu du soir est plus souple en ce qui concerne le plat de résistance, mais 70 % des dîners commencent par un potage.

Cette observation sur le choix des aliments consommés à domicile corrobore les résultats de l'enquête sur la consommation alimentaire de 1967 (2) : le repas de midi consistant en « casse-croûte dans un café » (sandwichs) représente moins de 1 % des repas pris hors du domicile, le « casse-croûte emporté avec soi » (gamelle) environ 7 %. La plus grande partie des repas pris hors du domicile, d'une façon habituelle, sont de véritables repas qui suivent plus ou moins les schémas traditionnels.

Les données sur courte période sont-elles susceptibles de fournir d'autres indications ? Nous aborderons deux aspects de la consommation alimentaire qui semblent prendre de l'importance : il s'agit de la qualité et de la commodité de l'emploi des produits.

TABLEAU 13
Indices volume, base 100 en 1967

	1967	1968	1969	1970
Consommation hors domicile	100,0	100,7	106,0	109,4
Viandes	100,0	102,3	104,2	106,2
Volailles, œufs, poissons	100,0	103,1	105,8	109,8
Fruits et légumes	100,0	100,5	102,2	103,4
Corps gras, lait, fromages	100,0	103,2	109,1	112,6
Produits à base de céréales et autres produits	100,0	103,6	108,9	112,2
Boissons alcoolisées	100,0	99,5	101,2	100,7
Boissons non alcoolisées	100,0	102,8	112,2	126,6
Café, thé	100,0	108,0	110,9	112,0

(1) Enquête sur les facteurs de choix des aliments, J. Claudian, Y. Serville et F. Tremolières, *Bulletin de l'INSERM*, n° 5, 1969.

(2) Les repas hors du domicile, Les Collections de l'INSEE, Série M, n° 3.

D'une façon générale, et faute de « mesure » de l'effet qualité, on a coutume de dire que l'accroissement de la consommation en volume par tête recouvre à la fois l'effet quantité et l'effet qualité. Si, pour un produit donné, on peut observer, pendant une période assez longue, une stabilité des quantités consommées et simultanément une croissance de l'indice de volume, il semble légitime de dire que cet accroissement est une mesure de la qualité. La principale difficulté provient alors de ce que l'on veut définir par « qualité ». Est-ce, pour prendre un exemple concret, la différence entre le filet et la macreuse, ou doit-on considérer ces deux morceaux de bœuf comme des produits différents ? Il existe une différence de prix : on assimile donc ce qui est plus cher à ce qui est de meilleure qualité : quand on observe qu'à prix constant et à quantité fixe, la consommation s'accroît, la conclusion qui s'impose est que les individus ont acheté des produits à prix unitaire plus élevé ; de là à conclure que ces produits soient effectivement de meilleure qualité paraît excessif : le prix du filet, plus demandé, augmente relativement plus vite que celui de la macreuse. Pour quelques produits nous trouvons par tête une quasi stabilité de la quantité physique consommée et un accroissement annuel en volume, et ce, depuis 1967. C'est le cas pour le bœuf (+ 0,4), le jambon (+ 1,3), la charcuterie (+ 1,5), le lait (+ 1,1), le beurre (+ 2,1). Le fait mérite d'être signalé car jusqu'alors, et c'est encore le cas de la plupart des produits, les quantités variaient le plus souvent en hausse. Il est vraisemblable que l'accroissement en volume de la consommation de jambon traduit des achats de jambon d'York ou de jambon fumé, plutôt que de jambon de Paris, par exemple. Les achats de produits laitiers se portent de plus en plus sur des produits pasteurisés et pré-emballés.

On a coutume, en ce qui concerne les produits alimentaires et particulièrement les produits végétaux, d'associer la notion de qualité et celle de goût. « De plus en plus, se répand dans le grand public la notion que, depuis que l'emploi des produits chimiques pour traiter les plantes, leurs caractères organoleptiques sont complètement perturbés : les fruits, malgré leur aspect engageant, auraient de moins en moins de goût, ou acquerrait même une saveur désagréable. Malgré les difficultés des méthodes de dégustation, on a pu établir qu'une soixantaine de pesticides altéraient le goût des produits lors même que l'analyse chimique ne permet pas de déceler la présence de résidu » (1). La pêche, la cerise, la fraise seraient particulièrement sensibles aux traitements des sols ou des arbres (2).

L'enquête de l'INSERM sur les facteurs de choix des aliments fait apparaître l'importance du « goût » dans la consommation alimentaire : près de la moitié des causes de non consommation sont attribuées au goût.

Le goût a été estimé « par les préférences et les aversions individuelles, interprétées par la maîtresse de maison, auxquelles s'ajoutent les idées et les habitudes qui ont cours dans la famille sur les qualités des divers aliments ». Les chiffres du tableau 14 « montrent l'importance du facteur goût dans la consommation de fruits et légumes ».

L'analyse des données concernant les produits alimentaires industrialisés consommés à domicile permet de constater un fort accroissement des achats. A prix constants, la consommation de conserves de légumes augmente de 9,5 % par tête et par an (notons, toutefois,

(1) L'alimentation d'aujourd'hui et de demain, C. Craplet, Vigot Frères Éditeurs, 1971.

(2) Effets des traitements des végétaux sur les caractères organoleptiques des aliments, G. le Moan et F. Bailly, *Bulletin de la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire*, 52.

TABLEAU 14

Aliments qu'on ne consomme pas et raisons invoquées
(en % des raisons de non-consommation invoquées pour l'ensemble des aliments)

Aliments qu'on n'achète pas	% du total des cas enregistrés	Raisons de non-consommation						
		Goût	Autres raisons que le goût					
			Prix	Santé	Insuffisance du marché	Méfiance	Difficultés de préparation	Autres raisons
Légumes, fruits	40	55	14	22	56	3	52	40
Viande, poisson	16	12	31	16	15	7	16	13
Crustacés, coquillages	12	7	30	1	14,5	7	13	6,5
Aliments industriels (1)	11	9	8	9	4	63	7,5	23
Féculents	8	9	0,5	20	6,5	3	6,5	7
Charcuterie, abats	7	6	3,5	22	1,5	7	5	6,5
Aliments de luxe (2)	3	—	11,5	0,5	1	—	—	—
Fromages	1	1,5	—	4	0,5	1	—	1
Autres	2	0,5	1,5	5	1	9	—	3

(1) Conserves, congelés, plats préparés, margarines.
(2) Pâté de foie gras, truffes, caviar, etc.

Source : Bulletin de l'INSERM, t. 24, n° 5, 1969.

qu'elle ne dépasse pas 13,5 kg par personne, ce qui en regard des 70 kg de légumes frais est relativement faible). Les conditions de l'offre de ce produit se sont considérablement améliorées : le conditionnement en bocaux de verre, une variété accrue, rendent les produits « appétissants ». L'emploi des desserts instantanés s'accroît de 7,5 % par tête et par an, les achats de pâtisserie de 7 %, ceux des plats cuisinés de presque 5 %, des conserves de viandes de 15 % et ceux des produits surgelés de 27 %.

Ce fort accroissement de la demande de produits élaborés demandant un minimum de préparation, correspond à une tendance « lourde » d'une demande accrue de services, et de transfert « hors domicile », d'activités traditionnellement exercées à la maison : épluchage des légumes, confection d'entremets, etc...

Le gain de temps joue ici un rôle primordial : ce souci est, de toute évidence, lié au fait qu'une femme exerce ou non une activité professionnelle, surtout si elle est salariée et astreinte à des horaires fixes. On sait que le taux d'activité des femmes augmente : il était de 35 % en 1968 et il atteint environ 39 % en 1971 (1).

(1) *Économie et Statistique*, n° 34, mai 1972.

Notons enfin qu'en 1970, 46 % des achats d'épicerie s'effectuent dans les magasins libre-service, contre 39 % en 1969 (1) : il semble très vraisemblable que cette transformation des moyens de distribution favorise la diffusion des produits alimentaires industrialisés : ils sont placés à portée de la main et rendus attirants par des conditionnements alléchants. La modernisation des magasins d'alimentation inclut l'équipement en bacs frigorifiques pour produits surgelés, dont la diffusion en France avait été lente faute d'installations adéquates; la consommation de produits surgelés n'avait augmenté que de 6 % en volume par tête de 1964 à 1968.

Il est un poste important de la consommation alimentaire où l'on constate une diminution très régulière depuis 1964, le vin courant; la consommation des vins de qualité semble à peu près stable; il ne s'agit donc pas d'un phénomène de substitution vers des vins de qualité supérieure, mais bien d'une réduction de la consommation. La consommation d'apéritifs et de vins de liqueurs a, par contre, tendance à augmenter. Les Français en consomment 3,6 litres en 1970 (soit le double de ce qu'ils consommaient en 1959) et ceci, malgré une augmentation des prix d'environ 30 % entre 1967 et 1970 (rappelons que le prix de ces produits n'avait augmenté que de 8 % entre 1959 et 1967). Il semble que l'augmentation des revenus ait eu un effet plus fort que celui dû à la hausse des prix et que ce soit l'apéritif qui soit devenu une consommation de prestige, rôle autrefois rempli par la viande.

L'important accroissement de la consommation de boissons non alcoolisées est surtout dû au développement des achats d'eaux minérales et de boissons gazeuses. La diffusion des jus de fruit marque un ralentissement qu'on peut, semble-t-il, attribuer à l'apparition sur le marché de presse-fruits électriques à bas prix unitaire. Par ailleurs, la consommation par tête de thé et de café paraît stabilisée.

Les données permettent-elles d'établir un bilan nutritionnel ? D'après C. Craplet (2), le régime alimentaire actuel est en moyenne le suivant :

- Glucides 48 % de l'apport calorique avec beaucoup de glucides complexes (pain, féculents).
- Lipides 30 % de l'apport calorique.
- Protides 12 % de l'apport calorique avec :

$$\frac{\text{Protides animaux}}{\text{Protides végétaux}} = \frac{1}{2} \text{ à } \frac{1}{1}$$

La ration alimentaire moyenne s'établirait autour de 3 000 à 3 200 calories. Or, il semble que pour tenir compte de la diminution des dépenses musculaires, les normes devraient être abaissées et la répartition entre les différents composants de la ration changée en fonction de l'évolution des modes de vie dans une société urbaine au sein de laquelle les emplois du secteur tertiaire se développent rapidement. Ajoutons au nombre des facteurs qui jouent un rôle dans le « besoin en calories », celui du chauffage des immeubles d'habitation ou de travail, des moyens de transport, des locaux commerciaux : l'organisme a moins à lutter contre le froid.

De plus, l'effort de vigilance que réclame l'usage des voitures — tant de la part des automobilistes que des piétons — ou des motocycles puissants, celui qu'exige une grande partie des activités professionnelles n'est pas compatible avec une nourriture « trop riche » — il ne s'agit pas seulement des boissons alcoolisées, quoique celles-ci aient un rôle trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister.

(1) Consommation alimentaire des Français, année 1970, Collections de l'INSEE, Série M, n° 14, avril 1972.

(2) Opus cité.

Notons cependant que l'estimation de 3 000 à 3 200 calories par jour est basée sur les données de la consommation alimentaire entendue au sens de la Comptabilité Nationale — c'est-à-dire des achats de produits. Il est donc permis de penser que c'est une estimation par excès : quelle est, en effet, la quantité de produits destinés à l'alimentation humaine qui sont jetés ou qui servent à l'alimentation d'animaux domestiques ? Il semble probable que le gaspillage augmente : accommoder les « restes » demande, en général, une préparation culinaire relativement longue. On répugne moins souvent qu'autrefois à jeter du pain, signe que sa valeur symbolique a diminué, mais aussi que l'on jette plus facilement la nourriture.

La dernière enquête permanente de l'INSEE sur la consommation alimentaire (1) permet d'évaluer les dépenses selon l'âge du chef de ménage. Il est curieux de constater que les dépenses par personne s'accroissent jusqu'à 75 ans, pour retomber au-dessus de 75 ans au niveau des dépenses de personnes âgées de 45 à 55 ans. Il y a cependant lieu de remarquer que le critère de l'âge est très lié à celui de la composition démographique du ménage ; les personnes seules dépensent en effet plus pour leur alimentation que les couples mariés, et ceux-ci plus que les couples avec enfants. On peut penser qu'il y a une économie d'échelle quand le nombre de personnes à nourrir augmente. Il est, d'autre part, vraisemblable que les personnes âgées de plus de 65 ans, étant moins bien équipées en réfrigérateurs que le reste de la population, peuvent moins facilement conserver les produits périssables, viandes notamment.

L'activité de l'épouse a-t-elle un coût ? Apparemment oui, puisqu'une femme mariée salariée dépense environ 3,85 F par repas pris à domicile, tandis qu'une épouse inactive de moins de 65 ans dépense 3,20 F. Cependant, l'activité des femmes dépend fortement du nombre d'enfants et nous avons vu que les couples avec enfants sont ceux qui dépensent le moins par tête.

TABLEAU 15
Structure des dépenses alimentaires
selon la composition de la famille

	Couples avec enfants	Couples sans enfants	Personnes seules
Produits à base de céréales	9,9	8,8	10,1
Légumes	10,4	11,4	11,1
Fruits	6,3	6,6	7,7
Viandes, volailles, œufs, poissons	39,9	38,6	34,0
Lait, fromages	10,6	8,6	9,6
Corps gras	6,1	6,1	7,0
Produits alimentaires divers	3,6	3,2	3,9
Boissons	13,2	16,7	16,6
	100	100	100

(1) La consommation alimentaire des Français, année 1970. Collections de l'INSEE, Série M, n° 14, avril 1972.

Il existe un effet de l'âge des enfants, mais même en termes de dépenses par unité de consommation, la consommation alimentaire est décroissante en fonction du nombre d'enfants : 2 843 F par an pour les familles de plus de 3 enfants, 3 301 F pour les couples avec 2 enfants, 3 315 F avec 1 enfant et 3 686 F pour les couples sans enfant.

La dépense alimentaire est la plus élevée pour une personne seule de moins de 65 ans : le repas pris à domicile lui revient à 5,60 F, tandis que celui d'une famille ayant plus de 3 enfants revient à 2,80 F en moyenne.

Si l'on compare la structure des dépenses alimentaires suivant la composition démographique des ménages, des différences apparaissent. Les couples avec enfants consacrent relativement moins de dépenses aux légumes, aux fruits et aux corps gras, relativement plus au groupe viandes, volailles, œufs, poissons et à celui du lait et fromages.

La relative faiblesse du poste viandes pour les personnes seules s'explique vraisemblablement par une plus forte consommation de repas hors du domicile pour les célibataires âgés de moins de 65 ans et par une proportion élevée de personnes seules dans le groupe des personnes âgées de plus de 65 ans. (L'effet revenu explique sans doute, dans ce cas, une grande partie de la variation.)

L'analyse des résultats de l'enquête ne permet pas, à l'heure actuelle, de saisir l'influence respective des différents facteurs dont nous venons de souligner l'interdépendance. La richesse du matériau statistique incite à souhaiter une exploitation approfondie des données qui permettrait de dresser un tableau plus fidèle de la façon dont les Français se nourrissent et des dispersions par rapport à la moyenne imputables au revenu, à la démographie du ménage, à son lieu de résidence, à l'activité professionnelle de l'épouse, à l'âge, etc... Les dépenses alimentaires, dont l'importance relative tend à baisser, demeurent le principal élément du budget familial, puisqu'elles en absorbent 28 %, auxquels il convient d'ajouter les 7 % consacrés à l'alimentation hors domicile.

La demande intérieure annuelle de produits alimentaires représente environ le cinquième du P.N.B. Détecter les modifications d'un marché global de cette importance, mesurer l'impact des différents facteurs qui contribuent à l'évolution de la demande permettraient de mieux mettre en évidence les produits pour lesquels on peut prévoir un développement, une stagnation ou un recul.

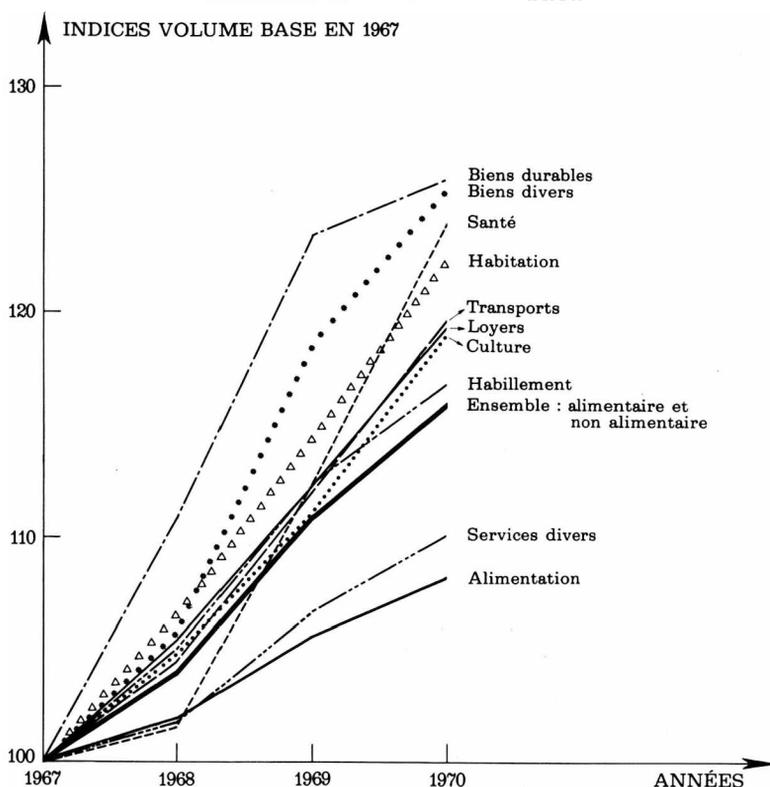
CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

Les dépenses des ménages pour les biens et services non alimentaires sont passées de 231 milliards en 1968 à 297 milliards en 1970, (et atteignent 313 milliards en 1971), soit un accroissement de plus de 13 % par an. La tendance moyenne entre 1959 et 1968 était un accroissement légèrement inférieur à 11 % par an. L'accroissement en volume par tête et par an était de 4,7 % entre 1964 et 1968, de 6 % de 1968 à 1970. L'accélération est manifeste, il convient cependant de ne pas oublier que l'année 1968 (à partir de laquelle le taux d'accroissement en volume par tête a été calculé) a été une année très perturbée. Le ralentissement des échanges pendant près de 2 mois a été la cause d'une non consommation de certains biens fongibles et d'une sous-consommation d'un grand nombre de services (dont production et consommation sont simultanées). Ainsi, par exemple, les achats d'essence pour voitures presque arrêtés pendant les grèves ne pouvaient être rattrapés, ils ont simplement repris après une période d'interruption, et la consommation annuelle de carburants a baissé de ce fait. On a aussi constaté une baisse, en 1968, du nombre de personnes partant en congés pendant les vacances d'été ; le nombre de voyageurs par km en chemin de

fer a baissé de 38 en 1967 à 36 en 1968. Il se peut donc que le taux de 6 % d'accroissement de la consommation annuelle par tête à prix constants de 1968 à 1970 soit légèrement biaisé de ce fait.

Par ailleurs, il est très vraisemblable que des achats qui ont été différés pendant cette période n'ont pas été rattrapés. En effet, mais ce n'est pas un phénomène propre à 1968, on a pu constater que les achats saisonniers, s'ils ne sont pas effectués en leur temps, ne sont pas reportés : un printemps froid, par exemple, fait remettre à plus tard l'achat des vêtements d'été, mais les clients semblent alors renoncer à ce produit particulier, comme si la période pour laquelle ils désiraient certains vêtements devenait trop courte. Par contre, ces sommes non dépensées peuvent soit être dépensées sur d'autres produits, soit gonfler les avoirs liquides.

GRAPHIQUE 3
Évolution de la Consommation



Les aléas de la situation économique et financière ne semblent pas avoir affecté le poste *habillement, parure* : la légère tendance à la diminution du coefficient budgétaire se poursuit (tableau 10, p. 15). La répartition des dépenses concernant chacun des éléments de ce poste ne subit pas de grand changement. Cependant, il faut noter qu'à l'intérieur du groupe « soins personnels », on enregistre une baisse (- 2,4 par tête et par an) à prix constants des services de coiffeurs et une forte progression des achats de parfumerie et autres articles d'hygiène (papiers démaquillants, mouchoirs en papier, etc...). Globalement, les dépenses

en francs courants ont augmenté de 32 % entre 1967 et 1970 ; les prix ont augmenté de 12,7 % pendant la même période, donc nettement moins rapidement que l'ensemble des prix.

TABLEAU 16
Valeurs en francs courants

Millions de francs

	1967	1968	1969	1970	1970 (%)
Vêtements	13 339	14 434	16 200	17 538	29,2
Bonneterie, layette	6 447	7 000	8 130	8 573	14,2
Chemiserie, lingerie	3 434	3 646	4 001	4 244	7,0
Laines et tricots, tissus, fournitures, accessoires, chapeaux, gants	4 732	4 723	5 219	5 635	9,3
Entretien et réparation des articles d'habillement	1 726	1 826	2 018	2 190	3,6
Chaussures : achats	5 318	5 560	6 092	6 512	10,8
Soins personnels	7 062	8 133	9 244	10 149	16,8
Bijouterie, joaillerie	1 781	1 997	2 499	2 899	4,8
Maroquinerie	1 961	2 133	2 399	2 590	4,3
Total	45 800	49 452	55 802	60 330	100,0

Dans l'ensemble, la consommation de biens et services médicaux se poursuit selon les tendances passées, toutefois, on observe une croissance accélérée des dépenses d'hospitalisation qu'explique au moins en partie l'augmentation à un rythme de 7,9 % par an en 1969 et 1970 du nombre de journées d'hospitalisation, tandis que le nombre de consultations et de visites s'accroît respectivement de 4,8 et 5,8 %. Le taux d'accroissement de la consommation de produits pharmaceutiques est particulièrement élevé : près de 14 % par tête et par an à francs constants (les prix n'ayant du reste augmenté qu'environ de 8 % entre 1968 et 1970).

Au total, la consommation médicale représente, en 1970, 10 % des budgets des ménages ; en 1968, elle était financée à concurrence de 71,7 %, en 1969 de 72,6 % et en 1970, de 74,1 %, par les divers régimes de Sécurité Sociale.

Le poste loyers (charges non comprises) qui regroupe les loyers effectivement payés par les locataires de leurs logements et les loyers qu'auraient payés les propriétaires s'ils avaient été locataires, passe de 30 milliards en 1968 à presque 40 milliards en 1970 et 53 milliards en 1971 (1). La hausse des prix a atteint presque 27 %, l'accroissement en volume atteint 20 % entre 1968 et 1970, soit un taux moyen annuel par ménage voisin de 4,7 %. L'accroissement en volume recouvre, d'une part, l'augmentation du nombre de logements, et, d'autre part, une amélioration de la qualité.

Le nombre de logements construits et achevés pendant les années 1968, 1969, 1970 et 1971, s'élève de 1,8 millions d'unités ; 612 000 sont des logements du secteur non-aidé, 779 000 sont des logements bénéficiant de prêts et de primes du Crédit Foncier et 619 000 des H.L.M.

(1) Rappelons que les chiffres pour 1971 sont provisoires.

Que près du tiers des logements construits soit des logements « de luxe » contribue à gonfler l'indice de volume global, sans que pour autant toutes les catégories de logements bénéficient d'une amélioration de la qualité.

Rappelons que les résidences principales des ménages non agricoles, d'après le recensement de 1968, se répartissaient de la façon suivante, selon l'âge des immeubles : 26 % datent d'avant 1870, 25 % de 1871 à 1914, 20 % de 1915 à 1948, et 39 % ont été construits après la guerre. Ces chiffres sont tristement éloquents, la vétusté du parc, de surcroît, est généralement accompagnée de manque de confort puisque 15 % seulement des logements anciens sont pourvus à la fois d'eau, d'installations sanitaires et du chauffage central (82 % des logements construits après 1963 en sont pourvus).

Globalement, les loyers (réels et fictifs) représentent 8,6 % des dépenses de ménages ; cette donnée a peu de signification : d'abord, les dépenses effectives varient selon le statut d'occupation du logement, ensuite, les prix sont fonction de la localisation, de la surface, de l'âge de l'immeuble et de sa qualité. La disparité que recouvre toujours une moyenne est particulièrement accentuée en ce qui concerne les loyers.

TABLEAU 17
Loyers réels, loyers fictifs des propriétaires

	1967	1968	1969	1970
Nombre de ménages (millions)	15,64	15,85	16,09	16,33
Indice valeur loyers base 100 en 1967 . . .	100,0	114,5	132,5	151,4
Indice volume loyers base 100 en 1967 . .	100,0	105,4	112,4	119,6
Indice prix loyers base 100 en 1967	100,0	108,6	117,9	126,6
Évolution des dépenses des loyers en francs constants par ménage	100,0	104,0	109,2	114,6

Deux tendances, toutefois, se dégagent de la lecture des données : la première concerne l'accroissement du nombre de ménages propriétaires de leur logement ou en voie de le devenir, la seconde, le type d'habitat mis à la disposition des ménages.

TABLEAU 18
**Statut d'occupation en %
Population non-agricole**

	1967	1970
Propriétaires et accédants	41,7	43,3
Locataires	45,9	45,7
Logés gratuitement	12,4	11,0

Source : Enquêtes nationales sur le logement de 1967 et 1970. Collections INSEE, Série M, à paraître.

La proportion de locataires baisse très légèrement mais celle des ménages logés gratuitement diminue nettement. La proportion des propriétaires est en accroissement : en 1970, les ménages en voie d'accès à la propriété représentent 14 % des ménages (contre 12 % en 1967).

Depuis la dernière guerre, l'importance relative des maisons individuelles construites chaque année diminue ; de surcroît, l'importance des désaffections (transformation en résidence secondaire, bureaux, etc.) a touché plutôt les maisons individuelles situées pour la plupart en zones rurales (1). La diminution est d'autant plus forte que la taille de l'agglomération est grande.

La préférence exprimée par les Français, telle qu'elle est enregistrée par les enquêtes sur le logement, pour la maison individuelle, est en contraste avec cette évolution vers l'habitat collectif. On peut voir dans cette divergence une des raisons du développement des résidences secondaires (2) : entre 1962 et 1968, pour 100 résidences principales construites dans les communes rurales, on a construit 30 résidences secondaires. Le recensement de 1968 dénombrait 1,3 millions de résidences secondaires se composant, soit de maisons neuves, soit d'anciens logements ruraux.

Les propriétaires et accédants à la propriété ont investi 32,6 milliards en 1968, 36 milliards en 1969, 39,7 milliards en 1970 et 45,5 milliards en 1971 dans leur logement. Les comptes nationaux ne permettent pas de distinguer la part respective de la construction de logements neufs, de l'achat d'appartements anciens et du gros entretien et travaux de modernisation (3). Le montant des prêts à moyen et long terme s'est accru de 15,6 milliards en 1968, 17,2 en 1969, 12,1 en 1970 et 22,6 en 1971. Ces prêts bénéficient principalement aux logements neufs. On notera la diminution, en 1970, de la part des emprunts (10 %) contre 17 et 19 % en 1968 et 1969, et leur accroissement en 1971 (16,8 %) dans les ressources financières des ménages : on y verra l'effet des mesures restrictives d'encadrement et de renchérissement du crédit décidées fin 1969, et levées en octobre 1970.

La lecture du tableau 19 « Ressources et emplois de l'épargne » suggère l'observation suivante : en 1968 et 1969, la progression des investissements était fortement soutenue par les emprunts, en 1970 par l'apport personnel des ménages, en 1971 à nouveau par l'emprunt : conduite rationnelle (4), puisque les taux d'intérêts des prêts à la construction étaient très voisins, sinon inférieurs à la dépréciation monétaire avant août 1969 et les taux effectifs moyens pratiqués par les banques et établissements financiers étaient compris entre 7,50 et 12 % au début 1969. A partir

(1) Les Français et la maison individuelle, *Économie et Statistique*, n° 7, 1969.

(2) Taux de disposition d'une résidence secondaire en 1967 : cadres supérieurs 52 %, cadres moyens 33 %, employés 24 %, ouvriers 15 %. La disposition d'une résidence secondaire est la possibilité par le ménage d'utiliser à tout moment cette résidence qui peut appartenir à des parents ou amis.

(3) On trouve cependant une indication à cet égard dans le rapport du Conseil National du Crédit mais les sommes indiquées portent sur l'ensemble des crédits consentis aux ménages, aux entreprises de location. La répartition est la suivante :

	1968	1969	1970
- Neuf	75,0	75,0	79,1
- Ancien	17,7	17,6	12,7
- Gros entretien	7,3	7,3	8,2
	100	100	100

(4) D'autant plus rationnelle que les intérêts des dettes contractées pour l'acquisition, la construction, l'amélioration ou la conservation des immeubles jouissent de l'exonération fiscale.

du moment où ces taux ont été majorés (de 5 à 5,50 % pour les prêts à la construction, de 7,50/12 % à 10,25/14,75 % pour les prêts bancaires), les ménages n'avaient pas intérêt à effectuer de nouveaux emprunts pour financer un placement rentable.

Notons aussi que les mesures de restriction de crédit avaient été accompagnées d'une politique d'incitation à l'épargne. En 1970, on voit apparaître un nouveau type de placement, les plans d'épargne-logement, où les fonds immobilisés pendant quatre ans sont rémunérés à 8 % nets d'impôts et ouvrent un crédit à moyen ou long terme assorti d'une possibilité de prêts à un taux inférieur aux taux bancaires.

Il est frappant, enfin, que le volume des emprunts soit aussi sensible aux variations du taux d'intérêt : ce sont les prêts du secteur bancaire qui ont fortement diminué en 1970, c'est-à-dire, ceux auxquels peuvent avoir recours des personnes offrant des « garanties », celles aussi les plus susceptibles d'être informées sur la meilleure façon de gérer leur fortune. C'est peut-être une des raisons de l'essor remarquable des plans d'épargne-logement. Le fait que le tiers des 1,3 millions de logements construits de 1968 à 1971 appartiennent au secteur « non aidé » (1) incite à penser que la clientèle pour ce genre d'appartements se recrute dans les groupes à revenu relativement élevé.

TABLEAU 19

Ressources et emplois de l'épargne et autres ressources financières

Millions de francs

	1967	1968	1969	1970	1971
Ressources					
– Épargne brute et divers	64 711	68 574	73 466	95 808	105 737
– Crédits à court terme	1 727	2 216	1 525	1 871	5 312
– Prêts à moyen et long terme	11 070	15 625	17 250	12 131	22 630
– Ajustement	6 022	4 204	– 3 735	10 249	1 258
Total	83 530	90 619	88 506	120 059	134 937
Emplois					
– F.B.C.F. (ménages)	28 226	32 615	36 016	39 751	45 492
– F.B.C.F. (E.I.)	16 664	19 404	21 696	25 010	24 843
– Assurance vie	1 446	1 683	1 734	1 985	2 570
– Placements financiers	37 194	36 917	29 060	53 313	62 032
Dont :					
– Monnaie et avoirs liquides ou semi-liquides	(31 429)	(28 279)	(24 104)	(46 962)	(53 930)
– Titres, obligations, actions	(6 182)	(5 022)	(4 921)	(1 983)	(8 812)
– Divers (dont or et devises)	(– 417)	(3 616)	(35)	(4 368)	(– 710)
Total	83 530	90 619	88 506	120 059	134 937

Sources : Comptes de la Nation, année 1971, INSEE.

Il semble vraisemblablement qu'au moins une partie des industriels, gros commerçants, professions libérales et cadres supérieurs aient considéré que « la pierre » était un placement garantissant le maintien (sinon la plus-value) de la valeur de leur épargne. Une étude du CREP a montré que les possesseurs de portefeuilles liquidèrent une partie de leurs avoirs vers l'âge de 55 ans, et concluait que cette désépargne coïncidait avec la période d'établissement des enfants : on peut

(1) C'est-à-dire ne bénéficiant pas des prêts spéciaux du secteur public (Crédit Foncier, etc...).

raisonnablement penser que l'achat de logements pour les jeunes ménages est la forme moderne de la dot d'antan. Rappelons que la vague démographique de l'après-guerre est arrivée à l'âge du mariage à partir de 1968-1970.

Tout se passe comme si les groupes à revenus élevés déjà pourvus de logements convenables aient cherché à maintenir la valeur réelle de leurs avoirs en spéculant sur l'achat immédiat (en 1968 et 1969) ou différé (en 1970) de logements neufs de bonne qualité. La gestion du patrimoine des ménages fortunés aurait porté ceux-ci à réaliser des avoirs existants et à les transformer en placements immobiliers, autrement dit à modifier la structure de leurs actifs.

Les hausses de salaires ont, d'autre-part, permis aux groupes moyens de constituer l'apport personnel leur ouvrant le droit à l'obtention de prêts spéciaux dont le taux d'intérêt demeure inférieur à celui de la dépréciation monétaire : la demande soutenue d'H.L.M. en accession à la propriété semble être une indication en ce sens. Ces groupes financent donc sur leurs revenus annuels la constitution de leur patrimoine immobilier.

Le graphique 4 retrace l'évolution des achats de *biens durables* à prix constants : on remarquera la forte croissance au cours des années 1968-1969 pour tous les biens, qui se poursuit en 1970 sauf en ce qui concerne les voitures, les motocycles, les appareils ménagers et, dans une moindre mesure, les meubles. En 1971, les achats de ces biens reprennent vigoureusement : l'accroissement en volume est de 15 % pour les voitures, 22 % pour les téléviseurs, 14 % pour les machines à laver. Si on confronte ces données à celles du tableau ci-dessous qui concerne le volume des encours pour les ventes à tempérament, on observe que ce sont précisément ces biens que les consommateurs peuvent acheter à crédit et que le volume des encours suit le même mouvement ; l'accroissement de plus de 18 % en 1968 est suivi d'une diminution de 4,7 % en 1969 et de 8 % en 1970. Les encours des crédits finançant les biens à usage domestique ou particulier ont été sensiblement affectés par les mesures très strictes prises en mai et en août 1969 pour réduire le crédit à la consommation (réduction de la durée maximale de financement et abaissement de la quotité maximum du prêt). Ces mesures ont été partiellement assouplies en 1970 (1) et les encours se sont accrus de 28 % en 1971.

TABLEAU 20
Ventes à tempérament, encours en fin d'année

Milliards de francs

	1967	1968	1969	1970	1971
Voitures de tourisme :					
— neuf	2,81	3,30	3,27	2,62	3,32
— occasion	1,27	1,52	1,34	1,25	1,61
Véhicules à deux roues	0,04	0,05	0,05	0,06	0,09
Appareils ménagers	0,60	0,61	0,50	0,55	0,75
Appareils de radio, télévision	0,50	0,52	0,47	0,44	0,46
Meubles	0,84	1,19	0,82	0,85	1,08
Divers			0,40	0,53	0,75
Total	6,06	7,19	6,85	6,30	8,06

(1) Le fait que la moitié des voitures neuves soient achetées à tempérament rend ce secteur industriel particulièrement vulnérable aux changements de modalités pour l'obtention des crédits.

GRAPHIQUE 4
Évolution de la consommation de biens durables

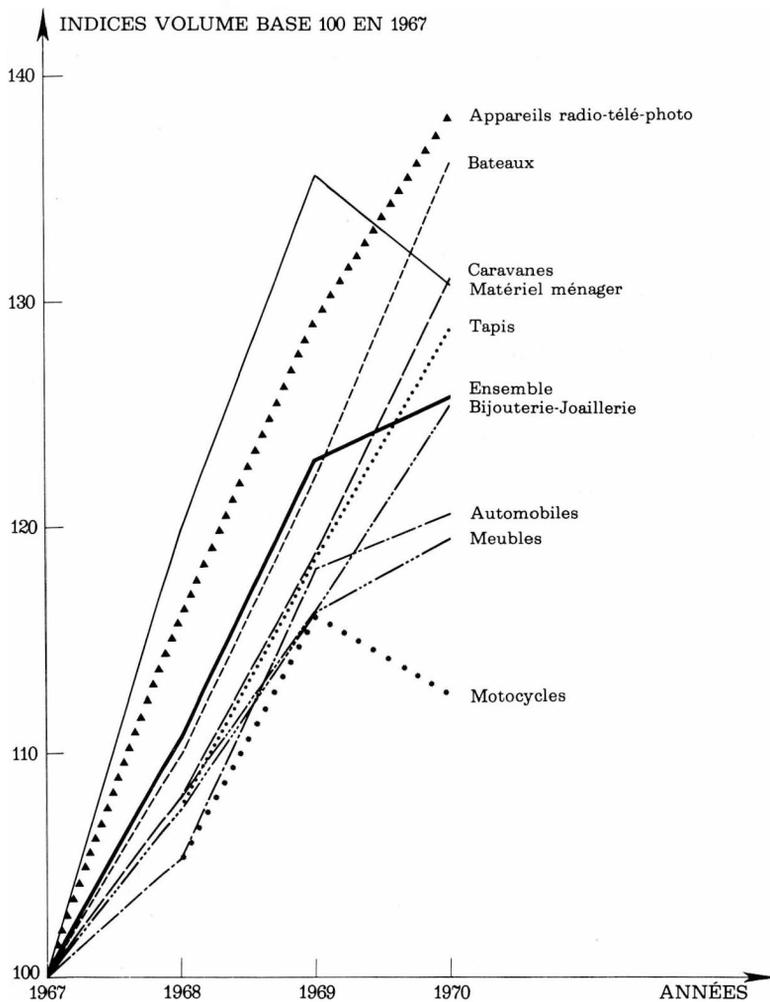


TABLEAU 21
BIENS DURABLES
Valeur en francs courants

Millions de francs

	1967	1968	1969	1970
Automobiles	8 173	8 780	10 746	11 452
Caravanes	193	216	256	296
Motocycles	372	416	496	506
Meubles, literie, réparations	7 181	7 947	9 070	9 707
Tapis	810	901	1 061	1 203
Matériel ménager	4 526	5 253	6 081	5 966
Appareils de Radio, Télévision, Photo	4 222	4 776	5 538	5 755
Bateaux	218	230	262	307
Bijouterie, joaillerie	1 781	1 997	2 499	2 899
Ensemble	27 476	30 516	36 009	38 091

Indices valeur, base 100 en 1967

	1967	1968	1969	1970
Automobiles	100,0	107,5	131,5	140,2
Caravanes	100,0	111,9	132,6	153,4
Motocycles	100,0	111,8	133,3	136,0
Meubles, literie, réparations	100,0	110,7	126,3	135,2
Tapis	100,0	111,3	131,0	148,6
Matériel ménager	100,0	116,1	134,4	131,8
Appareils de Radio, Télévision, Photo	100,0	113,1	131,2	136,3
Bateaux	100,0	105,5	120,2	140,8
Bijouterie, joaillerie	100,0	112,1	140,3	162,8
Ensemble	100,0	111,1	131,1	138,6

Indices volume, base 100 en 1967

	1967	1968	1969	1970
Automobiles	100,0	105,2	118,8	120,6
Caravanes	100,0	107,9	118,9	131,1
Motocycles	100,0	105,2	116,1	112,6
Meubles, literie, réparations	100,0	107,6	116,3	119,6
Tapis	100,0	107,5	118,8	128,9
Matériel ménager	100,0	120,1	135,7	130,7
Appareils de Radio, Télévision, Photo	100,0	116,0	129,3	138,4
Bateaux	100,0	110,0	122,4	136,3
Bijouterie, joaillerie	100,0	107,9	116,2	125,5
Ensemble	100,0	110,7	123,0	125,8

TABLEAU 22
Taux d'équipement des ménages

En %

	Automobiles			Téléviseurs			Réfrigérateurs			Machines à laver le linge		
	1967	1969	1971	1967	1969	1971	1967	1969	1971	1967	1969	1971
Agriculteurs	67	72	74	35	52	57	54	68	77	50	57	64
Salariés agricoles	40	44	50	31	43	59	47	69	71	33	44	49
Patrons de l'industrie et du commerce	76	79	83	67	76	83	76	83	85	59	65	72
Professions libérales et cadres supérieurs	89	90	90	69	76	79	94	94	97	67	72	76
Cadres moyens	81	83	83	70	75	80	88	90	94	59	62	69
Employés	54	58	63	61	70	78	78	81	88	49	56	63
Contremaîtres et Ouvriers qualifiés	60	64	72	65	73	81	76	83	89	54	60	71
Autres Ouvriers	33	49	56	62	64	73	70	72	80	52	53	60
Personnel de Service	31	28	39	47	53	69	58	59	78	29	31	47
Divers	22	23	26	42	52	61	46	58	67	26	30	36
Inactifs	76	78	86	71	77	86	82	87	91	61	65	79
Ensemble	51	53	58	54	63	72	65	73	81	45	50	58

Source : Comptes de la Nation, INSEE.

La troisième série de données à examiner concerne la répartition par catégorie socio-professionnelle des taux de possession de quatre biens : voitures, téléviseurs, réfrigérateurs, machines à laver le linge, en 1967, 1969 et 1971 (tableau 22).

On observe que les taux de possession par les classes extrêmes — professions libérales et cadres supérieurs d'une part, personnel de service d'autre part, varient relativement peu — le premier, parce qu'il était déjà bien équipé, le second, sans doute parce que le niveau des revenus est trop faible. Les agriculteurs exploitants et les salariés agricoles, les patrons du commerce et de l'industrie sont nettement les groupes qui ont le plus acquis téléviseurs et réfrigérateurs, les contremaitres et les ouvriers le plus de voitures. Tout se passe comme si on achetait d'abord un réfrigérateur puis un téléviseur, ensuite une voiture, enfin une machine à laver, quand les revenus augmentent.

Par ailleurs, la croissance soutenue pour des biens qu'on peut qualifier de loisirs mérite d'être soulignée : les achats de bateaux de plaisance s'accroissent de 36 % en volume (les prix n'ont varié que de 3 %), ceux de caravanes de 31 % (malgré une hausse de prix de 17 %). La poursuite légèrement ralentie de l'accroissement des biens du groupe téléviseurs, appareils de photos, magnétophones, électrophones, etc. s'explique en grande partie par la diffusion, à ses débuts, de quelques biens nouveaux : les ventes de récepteurs de télévision en couleur, par exemple, passent de 50 000 en 1968, à 95 000 en 1969 pour atteindre 140 000 en 1970 et 220 000 en 1971 ; les chaînes haute-fidélité tendent à remplacer les vieux électrophones. Par ailleurs, les ventes de lave-vaisselles passent de 80 000 en 1969 à 138 000 en 1971.

Peut-on en conclure que les catégories les plus aisées ne sont guère affectées par les mesures de restriction des ventes à tempérament, mais que ce sont les catégories les moins fortunées qui en supportent les conséquences ? Il semble que la réponse soit oui si on examine le tableau 23, tiré des résultats des enquêtes permanentes sur les conditions de vie en 1969.

TABLEAU 23
**Part des achats à crédit dans l'achat de biens durables
selon la catégorie socio-professionnelle en 1969**

En %

	Automobiles		Télé- viseurs	Réfri- gérateurs	Machines à laver
	Neuves	Occasion			
Agriculteurs	51	20	37	10	16
Salariés agricoles	69	28	86	44	32
Profession indépendante	45	24	28	10	18
Cadres supérieurs	42	28	21	—	13
Cadres moyens	47	34	40	19	28
Employés	69	43	46	29	37
Ouvriers	61	33	59	33	47
Inactifs	27	24	28	15	19
Ensemble	49	31	43	22	31

Les cadres supérieurs dans l'ensemble ont le moins recours au crédit, cependant 42 % de leurs achats de voitures neuves sont financés de la sorte. Les ouvriers et les employés sont de loin les catégories qui ont le plus recours au crédit : 69 % des achats de voitures neuves par les

employés, 46 % de leurs achats de téléviseurs sont effectués à tempérament ; les ouvriers y ont recours dans une proportion de 61 % pour les voitures, de 59 % pour les téléviseurs.

Dans la population agricole, les salariés font très largement appel au crédit, mais les agriculteurs-exploitants ne semblent pas très en faveur de ce mode de financement en ce qui concerne les biens de consommation à l'exception des voitures neuves, qui est, pour ce groupe, un instrument de travail (1) ; le pourcentage d'achats à tempérament est nettement inférieur à celui des autres catégories.

La comparaison de la part des achats à crédit de ces quatre biens en 1969 et en 1970 montre que la part des achats à tempérament dans le total des achats a nettement baissé en 1970 (43 % étaient achetés à tempérament en 1969 et 35 % en 1970) — sauf en ce qui concerne les voitures d'occasion. De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que, globalement, le crédit à la consommation représente une part importante du financement des achats : l'endettement des ménages, de ce fait (2,2 milliards en 1968, 1,5 en 1969 et 1,9 en 1970), est peu de chose au regard de leurs revenus, ou même de leur épargne qui se montait à 68,6 milliards en 1968, 73,5 en 1969 et 95,8 en 1970. Autrement dit, on ne doit pas chercher dans les mesures d'encadrement ou de désencadrement du crédit adoptées pour freiner ou accélérer la demande de biens durables, la seule explication des variations de cette demande. En 1970, année où les achats de biens durables « banalisés » ont diminué, les ménages avaient au mois de décembre 38 milliards en dépôt à vue dans les banques, 110 milliards en Caisse d'Épargne (épargne-crédit et épargne-logement non compris), et une partie (non identifiée) des 30 milliards déposés aux comptes chèques postaux. Ces sommes représentent entre deux mois et demi et trois mois de revenus, sommes qui auraient tout aussi bien pu se porter sur des achats si les ménages en avaient décidé ainsi. Ce n'est pas ce qui s'est passé ; il semble qu'après une période où les encaisses de trésorerie avaient subi de fortes ponctions, les ménages les aient non seulement reconstituées, mais augmentées en proportion de la hausse des prix qu'ils escomptaient sur leurs dépenses contractuelles.

Un dernier point semble mériter l'attention : quelle est la part des dépenses contractuelles et obligatoires dans le budget des ménages ? L'analyse des données ne permet pas de répondre d'une façon précise à cette question, nous tenterons toutefois d'apporter quelques éléments d'estimation. Il est clair que cette part du budget échappe, en quelque sorte, aux décisions à très court terme des ménages et qu'un accroissement des dépenses contractuelles aura pour effet une diminution des autres dépenses, toutes choses égales par ailleurs. Les secteurs fournissant biens et services « non contractuels » sont donc d'autant plus vulnérables aux fluctuations conjoncturelles.

Certains postes de dépenses figurent au compte d'affectation des ménages.

Les salaires bruts sont ceux que les ménages versent à leurs employés. Les opérations diverses de répartition des administrations privées comprennent notamment la participation des parents aux frais de l'enseignement privé (à l'exclusion des frais d'internat ou de demi-pension compris dans les dépenses de consommation), les versements des ménages aux cultes, les cotisations aux partis politiques, syndicats et associations de toute nature, les contributions aux colonies de vacances.

(1) Les exploitants agricoles recourent très largement au crédit pour investir dans leur exploitation.

Les loyers ont de tout temps été considérés comme des dépenses contractuelles : les loyers effectivement payés par les locataires représentent actuellement 39 % du poste global « loyers réels et loyers fictifs » : à savoir approximativement 15,4 milliards.

	Milliards de francs en 1970
Impôts directs	37,0
Primes d'assurances dommages	6,7
Assurances-vie (1)	1,3
Salaires bruts	3,9
Cotisations sociales des employeurs	6,3
Cotisations sociales des non salariés	7,6
Intérêts	0,7
Opérations diverses de répartition des administrations privées	4,8
	68,3
(1) Temporaires, liées par exemple à l'obtention d'un crédit.	

Par ailleurs, pour 14 % des ménages, les remboursements de prêts et les intérêts sur le crédit immobilier représentent dans la réalité concrète, leurs loyers. Rappelons que les remboursements de prêts à long terme se sont montés à 7 milliards en 1970 — somme qui ne peut pas être ajoutée aux emplois totaux du compte d'affectation car elle figure au compte financier des ménages, mais dont le montant est bien déterminé par un contrat entre les organismes prêteurs et les ménages, et qu'il semble légitime d'ajouter aux dépenses contractuelles, dès lors qu'on ne considère dans le poste loyers que les loyers réels pour éliminer le double compte qui résulterait de l'addition des remboursements aux loyers fictifs figurant dans le poste « Consommation ».

Certaines autres dépenses de consommation ont nettement un caractère contractuel. Nous ne retiendrons, dans cette définition, que les dépenses résultant d'un véritable contrat signé entre les deux parties.

C'est le cas notamment des dépenses d'eau, de gaz (de ville) et d'électricité, de location de garages, soit :

	Milliards de francs
Eau et chauffage urbain	2,5
Électricité	4,8
Gaz de ville	2,4
Location de garages	0,9
	10,6

Il est clair que c'est aussi le cas des biens achetés à tempérament. La meilleure estimation, pour évaluer l'ensemble des traites, est le montant des crédits à court terme, soit 1,5 milliards pour 1969, en considérant que ce montant sera effectivement payé par les ménages au cours de l'année suivante.

Nous citerons pour mémoire les abonnements téléphoniques, puisqu'ils ne sont pas isolés dans le poste « services des télécommunications ». (La faiblesse du taux d'équipement des ménages en téléphone qui serait de l'ordre de 12 à 15 % permettrait d'ailleurs de négliger ce poste.)

Sous toutes les réserves que nous avons formulées, nous parviendrons à un total des dépenses contractuelles annuelles qui s'élèveraient à 98,5 milliards.

La définition restrictive que nous avons adoptée pour les dépenses contractuelles a certainement conduit à minimiser la part des ressources sur laquelle les ménages ont peu ou pas de liberté. Nous prendrons comme exemple les « charges » dans les immeubles collectifs : ensemble de dépenses obligatoires ou contractuelles qui comprennent parfois le chauffage (1), les frais d'entretien, d'éclairage, etc... des parties communes. Dans la mesure où ce type d'habitat augmente relativement plus vite que la maison individuelle, il est clair que cette part de dépenses obligatoires s'accroîtra. Notons qu'ayant pris en compte les frais globaux d'électricité ainsi que les salaires versés aux employés — qui comprennent les concierges ou gardiens d'immeubles —, une grande partie des « charges » est incluse dans l'évaluation des dépenses contractuelles.

L'analyse des contrats passés par les ménages serait incomplète si on omettait ceux qu'ils passent en vue de constituer ou d'accroître leurs patrimoines. Au début de cet article, nous avons noté que parmi les mesures prises par les Pouvoirs Publics, certaines concernaient une incitation à l'épargne. Cette politique ne date pas de la crise monétaire de 1968-1969 ; elle s'est développée tout au long des années soixante et avait pour but de collecter l'épargne pour financer les investissements publics et privés. Or la majeure partie de l'épargne revêt un caractère contractuel ou quasi-obligatoire. L'épargne est en effet la somme algébrique des variations apportées à l'actif et au passif du bilan des ménages. Ainsi, l'épargne de 1971 (106 milliards de francs) résulte-t-elle (à un ajustement d'un milliard près) d'un accroissement de l'actif brut de 135 milliards et d'un accroissement du passif de 28 milliards, dont 23 d'emprunts à long terme, 5 d'emprunt à court et moyen terme. Les nouveaux emprunts à long terme contribuent à financer 45 milliards d'investissements en logement ; une partie des 5 milliards d'emprunt à court et moyen terme financent une fraction des investissements des entrepreneurs individuels, leurs achats de voitures, notamment. Les emprunts ayant été contractés pour financer des investissements, on peut admettre que ces derniers revêtent un caractère prioritaire, sinon obligatoire, dans les engagements des ménages. Par ailleurs, leurs assurances-vie — placement contractuel s'il en fût — progressent de 2 milliards ; enfin, une partie des 37 milliards de francs d'accroissement de leurs dépôts d'épargne liquide résulte d'engagement d'épargne à long terme et des plans d'épargne logement. Au total, il n'est pas excessif d'estimer que 60 % à 70 % de l'épargne est soit directement contractuelle, soit placée en contrepartie ou en complément d'un autre engagement à l'actif ou au passif du bilan des ménages.

CONCLUSION

Quelles sont les impressions générales que donne l'examen du compte des ménages au cours de cette période relativement brève de trois années ?

Le premier point paraît être que l'évolution des achats de biens et services marchands ne peut être dissociée de celle de l'épargne et des emprunts : en d'autres termes, il n'y a pas un comportement du consommateur distinct de celui de l'épargnant, les ménages ont une vie économique

(1) Ce n'est le cas que de moins de la moitié des 36 % des logements pourvus du chauffage central, puisque les ménages pourvus de chauffage central individuel ne sont pas astreints à une réglementation.

composée d'éléments qui interfèrent les uns sur les autres, leur calcul n'est plus basé uniquement sur un budget de dépenses, mais sur un ensemble de dépenses courantes et d'investissements dont le financement provient pour partie des revenus et pour partie d'emprunts. En réalité, la majorité des ménages paraît désormais avoir les soucis de gestion qui étaient autrefois réservés à une faible proportion de la population. « Soucis de gestion » et non comportement : le développement du recours au crédit est de date relativement récente et le fait de s'endetter, considéré jadis comme une imprudence, sinon une tare, est maintenant une pratique courante. Instruits par une expérience d'un demi-siècle de dépréciation monétaire, les Français abandonnent la pratique du « bas de laine », de l'accumulation d'une épargne non rémunérée préalable à un achat. Le déclin relatif de la thésaurisation en billets n'implique pas pour autant une désaffection de la thésaurisation de l'or : les ménages posséderaient approximativement 30 milliards d'or au début 1970 (1).

Cependant, et c'est le second point que l'analyse met en lumière, les ménages ne gèrent pas leur budget « in abstracto » : ils connaissent les événements extérieurs à leur vie familiale, ils savent qu'une forte augmentation des salaires aura une répercussion sur les prix, qu'une dévaluation aura pour effet une hausse de prix des produits importés. Leurs décisions sont prises en anticipant les effets d'événements dont ils sont largement informés, en particulier par la télévision. Les comptes annuels ne peuvent servir à détecter la sensibilité de la réponse du public aux diverses incitations qu'il perçoit ; les volumes des encours de crédit, donnés trimestriellement dans le rapport du Conseil National du Crédit sont plus instructifs à cet égard.

Enfin, le troisième point sur lequel il n'est peut-être pas inutile d'insister, concerne la part des dépenses contractuelles dans le budget des familles et l'augmentation de ces dépenses en grande partie subie par les ménages sans qu'il leur soit possible de contrecarrer les hausses de prix par une diminution des postes concernés.

Il n'est pas très surprenant que les ménages gardent sous forme liquide ou semi-liquide une encaisse de trésorerie suffisante pour parer à ces surprises, et, s'ils ont été incités fin 1968 et en 1969 à entamer largement ces réserves par des craintes sur la monnaie (qui se sont avérées justifiées) dès la dévaluation, ils les ont reconstituées.

En conclusion, les deux facteurs essentiels de l'évolution de la demande semblent bien être ce que la théorie économique classique a toujours enseigné : les revenus et les prix.

(1) Nouvelle évaluation de la fortune des ménages, N. Campion, *Consommation*, 1, 1971.